RAPPORT RSE 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

LA DURABILITE DANS NOTRE MODELE D'AFFAIRES 6

MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT 10

RESPONSABILITE SOCIALE 15

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITE 16

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 18

INTRODUCTION

Contexte énergétique et environnemental

Le contexte énergétique en Suisse est marqué par une volonté croissante d'indépendance énergétique et une accélération du développement des énergies renouvelables. Face aux défis liés à l'approvisionnement en énergie et aux engagements climatiques, la Suisse mise sur une production locale plus durable, notamment à travers l'essor de l'hydroélectricité, du solaire et de l'éolien. Cette transition s'accompagne d'une modernisation des infrastructures électriques et d'une gestion plus efficiente des ressources. Notre rôle en tant que fournisseur de matériel aux distributeurs d'électricité est essentiel pour soutenir cette évolution, en proposant des solutions performantes, fiables et respectueuses de l'environnement.

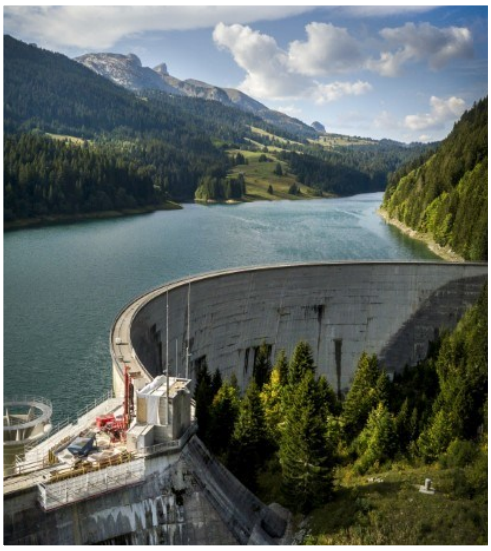

Lois fédérales et cantonales

2015 L'ONU adopte l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il s'articule autour de 17 objectifs qui répondent concrètement et efficacement aux défis économiques, sociaux et environnementaux à atteindre d'ici 2030.

2017 La Suisse ratifie l'Accord de Paris sur le climat, dont l'objectif est de limiter à 2 °C le réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle.

2018 La Suisse publie son premier rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

2020 Le Conseil fédéral adopte le plan d'action RSE 2020-2023, marquant son engagement en faveur d'une conduite responsable des entreprises (continuité du plan 2017-2019).
L'OFEN publie les Perspectives énergétiques 2050+ qui visent zéro émission nette en 2050.

2021 En janvier, le gouvernement adopte la *Stratégie climatique à long terme de la Suisse*, qui présente les lignes directrices de la politique climatique jusqu'en 2050 et définit les objectifs stratégiques.

2023 La loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) est approuvée par le peuple.

2024 Le parlement approuve la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables.

Le contexte chez Spontis SA

Depuis plusieurs années, la durabilité est devenue un axe stratégique central pour l'entreprise. Cette orientation a débuté par une évaluation des impacts environnementaux, aboutissant en 2022 à son inscription officielle dans la stratégie globale. À l'époque, la notion restait large, centrée sur la réduction des émissions de CO_2 pour l'entreprise et ses clients, tout en valorisant les prestations offertes.

Des actions concrètes existaient déjà, comme la gestion et la revalorisation des déchets, engagée en 2012. La mise en œuvre de cette stratégie a suivi une logique descendante : impulsée par la direction, traduite ensuite en objectifs nécessitant des ressources et une sensibilisation continue pour l'ancrer dans la culture d'entreprise.

Aujourd'hui, cette démarche fait partie intégrante des valeurs internes. La communication régulière et la progression par étapes ont permis de fédérer les collaborateur·rice·s autour d'un changement durable, fondé sur une vision stratégique et une intégration progressive.

Notre vision

Nous voulons être un acteur reconnu dans l'optimisation de la Supply Chain durable en Suisse romande.

Notre mission

Nous offrons des prestations de Supply Chain adaptées aux besoins de nos clients, afin de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier et leur apporter une valeur ajoutée durable.

Nos valeurs

Ecoute

Bon sens

Épanouissement

Audace

Une structure pour concrétiser notre vision

- Création d'une équipe constituée des différents métiers de l'entreprise,
- Rédaction d'une politique RSE,
- Publication du premier rapport RSE,
- Formation et sensibilisation des employé·e·s,
- Renforcement de la présence de la durabilité dans les objectifs

Nos Engagements et Objectifs

Depuis l'inscription de la durabilité dans la stratégie d'entreprise en 2022, elle s'est naturellement traduite en objectifs pour l'entreprise, mais aussi pour les équipes. Cela participe à l'implication de tous les collaborateur·rice·s dans cette démarche et pousse l'entreprise à être toujours plus ambitieuse dans sa vision.

Spontis SA s'engage à maintenir des standards sociaux et environnementaux élevés en réduisant son empreinte carbone, en optimisant la gestion des ressources, en garantissant la sécurité et le bien-être de ses collaborateur·rice·s et clients, et en améliorant la performance durable de sa chaîne d'approvisionnement et de sa logistique.

La durabilité dans notre stratégie

La durabilité n'est pas atteinte en travaillant seul. Par conséquent, nous l'incluons dans une démarche participative.

Cartographie des parties prenantes

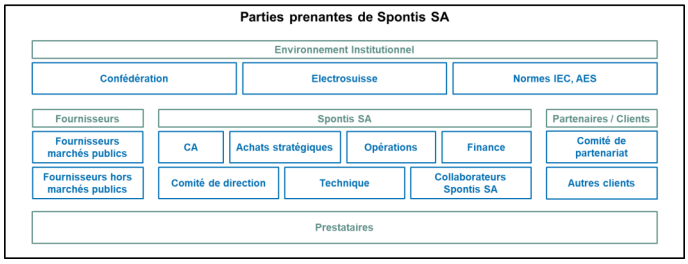

Stratégie

Du fait de sa position centrale dans la chaîne de valeur, Spontis SA peut jouer un rôle essentiel dans la transition énergétique en soutenant le déploiement des infrastructures. La durabilité fait donc partie intégrante de notre stratégie commerciale. Nous aspirons à :

- Fédérer les entreprises et durabiliser leurs chaînes d'approvisionnement
- Proposer des alternatives plus durables
- Travailler avec les fournisseurs et les clients/partenaires afin de faire évoluer les comportements et accompagner toutes nos parties prenantes vers un mode de gestion plus durable

Matrice de matérialité

L'équipe durabilité s'est réunie afin d'établir une liste des principaux enjeux que Spontis SA rencontre au quotidien. Elle a ainsi identifié des thèmes environnementaux et sociaux pertinents en fonction du secteur d'activité, de la taille et de la localisation de l'entreprise. Elle les a ensuite organisés dans la matrice suivante.

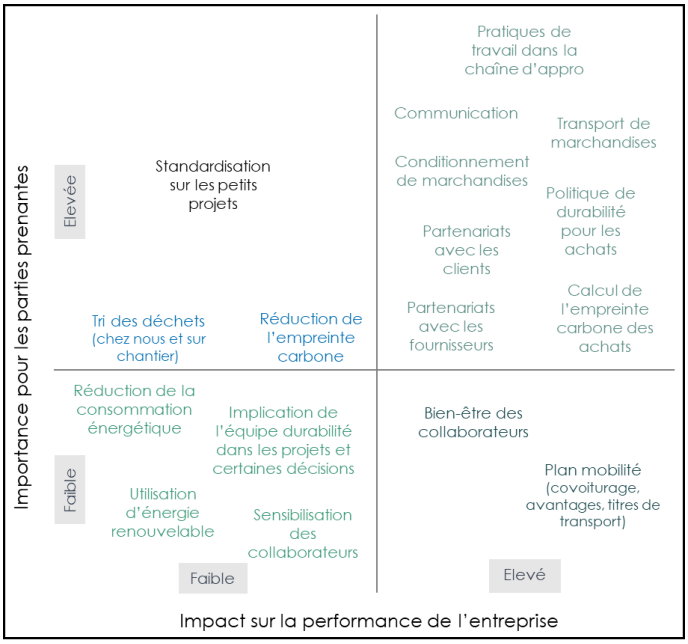

Le futur de la RSE chez Spontis SA

Les enjeux sociaux et environnementaux prennent une importance grandissante dans notre société. Il est essentiel pour les entreprises de se responsabiliser et d'agir pour diminuer leur impact sur toute leur chaîne d'approvisionnement.

Spontis SA s'engage pleinement dans cette démarche tant en interne qu'à l'externe en accompagnant et encourageant ses clients et fournisseurs. En quelques années, Spontis SA a grandement gagné en maturité dans ce domaine. Il y a une réelle volonté de s'améliorer tout en améliorant les autres. L'engagement de deux ressources expertes en durabilité a permis de mettre en lumière les meilleures pistes d'actions, de mettre en place une structure et d'intégrer la durabilité à la stratégie. Ce premier rapport RSE s'intègre donc logiquement dans cette démarche.

LA DURABILITÉ DANS LE MODÈLE D'AFFAIRES

Nos résultats financiers

Notre chiffre d'affaires a connu une belle augmentation ces dernières années.

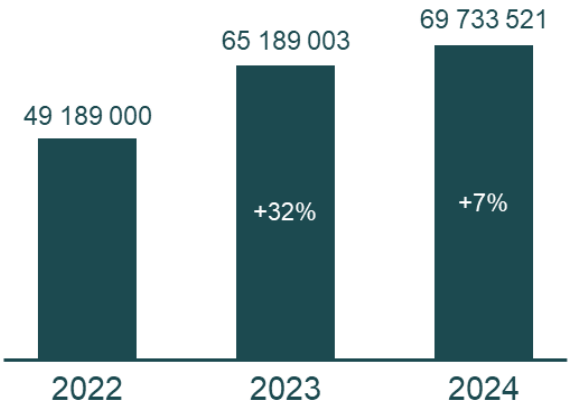

Vers des achats durables

En tant qu'acteur central dans la chaîne d'approvisionnement, nous reconnaissons l'importance d'intégrer des critères sociaux et environnementaux dans nos achats de matériel.

Pour progresser, il faut d'abord connaître son impact. C'est pourquoi, en 2022, nous avons développé une méthode pour mesurer les émissions carbone liées à nos achats de biens et services, en nous appuyant sur le GHG Protocol, référence internationale pour comptabiliser les émissions indirectes.

> Nos acheteurs stratégiques et opérationnels ont suivi des formations incluant des modules sur la durabilité. En tant qu'experts Procure, nos acheteurs stratégiques se tiennent naturellement à jour sur les notions de durabilité. Ils sont ainsi à même d'appliquer ce bagage de connaissances dans leurs activités chez Spontis SA.

Nous avons d'abord classé nos achats par grandes familles (câbles, compteurs, stations de transformation...) afin d'identifier ceux au plus fort impact carbone. La priorité a été donnée à des données physiques (masse, longueur, composition), auxquelles nous avons associé des facteurs d'émission adaptés. En l'absence de telles données, nous avons utilisé des facteurs monétaires estimant les émissions en fonction des montants dépensés.

Ces deux approches nous ont permis de bâtir un modèle de calcul reflétant fidèlement nos achats. Une attention particulière a été portée aux incertitudes : en s'appuyant sur des moyennes de bases de données ou les déclarations des fournisseurs, nous avons défini des fourchettes d'émissions tenant compte de la variabilité des données.

Les résultats sont intégrés à notre bilan carbone et servent de base à notre plan d'action. Ils alimentent également un dialogue avec nos fournisseurs pour encourager des choix plus responsables. Nous poursuivrons l'amélioration de cette méthode en affinant les facteurs d'émission, en élargissant le périmètre et en collectant des données plus détaillées.

Résultats des calculs pour 2024

Catégorie de produit	Méthode GHG utilisée	Bilan CO2 2024 (tCO2e)	Bilan CO2 2023 (tCO2e)	Variation en %
Câbles BT et MT	Supplier-specific method	4729	4490	5.3%
Compteurs	Average Data method	1166	859	35.7%
Chauffage à distance - tube	Spend-Based method (2023) Average Data method (2024)	1702	1407	72.1%
Chauffage à distance – reste	Spend-Based method	720		
Transformateurs de distribution	Supplier-specific method	3190	2647	20.5%
Stations transformatrices	Average Data method	864	549	57.4%
Cabines BT	Average Data method	124	112	10.7%
Cellules MT	Supplier-specific method	1320	1293	2.1%
Fibre Optique	Average Data method	87	86	1.2%
Poteaux en bois	Average Data method	26	32	-18.8%
Reste *(extrapolation)*	-	2001	2001	0.0 %
Total		**15930**	**13477**	**18.2 %**

Ce modèle de calcul est affiné chaque année. En 2024, nous avons collaboré avec cinq fournisseurs pour intégrer des facteurs d'émission spécifiques à leurs produits, plutôt que des moyennes issues de bases de données publiques (méthode dite *supplier-specific*). Cette approche améliore la précision de notre évaluation et reflète mieux l'impact réel des produits présents dans notre catalogue.

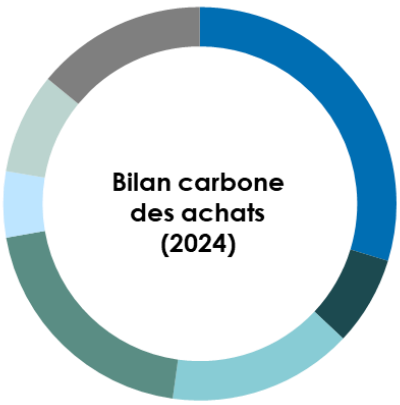

	Câbles BT et MT	30%
	Compteurs	7%
	Chauffage à distance	15%
	Transformateurs de distribution	20%
	Stations transformatrices	6%
	Cellules MT	8%
	Autres	14%

Cette analyse nous a permis de mesurer l'empreinte carbone des articles proposés sur notre plateforme d'achat, et de mettre en place des mesures d'amélioration. L'impact de nos achats dépend en grande partie des pratiques durables de nos fournisseurs. Pour les accompagner, nous avons instauré un système d'évaluation fondé sur le Guide romand pour les marchés publics :

- En 2024, nos acheteurs stratégiques ont rédigé une politique de durabilité à leur intention traitant des aspects environnementaux et sociaux, alignée sur le Guide romand. Cette politique a été signée par 89 % de nos fournisseurs.
- Les fournisseurs sont ensuite évalués selon cette grille. À ce jour, 65 % des signataires ont obtenu une note supérieure à la moyenne.
- Cette notation offre une meilleure visibilité sur la maturité de nos partenaires et nous permet d'engager le dialogue pour identifier ensemble des alternatives plus durables, notamment en matière de produits et de transport. L'objectif est de bâtir une dynamique commune d'amélioration continue et d'encourager l'innovation durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Au service de la transition énergétique

Les solutions de Spontis SA offrent une possibilité pour les entreprises de calculer et de réduire leur empreinte carbone en regroupant leurs achats, en optimisant leur flux logistique et en maximisant la valorisation des déchets.

Afin d'accompagner nos clients dans l'accélération de la transition énergétique, nous adaptons sans cesse nos activités. Nous avons notamment commencé la commercialisation de matériel de chauffage à distance en 2017 et nous efforçons de proposer des produits adaptés aux besoins de nos clients qui œuvrent pour l'indépendance énergétique de la Suisse. Notre objectif est de conserver la qualité de l'approvisionnement tout en réduisant la pollution de l'environnement.

Nous ouvrons volontairement le dialogue avec nos fournisseurs et nos clients. Nous sommes à l'écoute des besoins d'un côté comme de l'autre.

Nous proposons par exemple à nos clients un rapport sur les émissions de CO_2 liées à leurs achats. Ils disposent ainsi de valeurs fiables, basées sur des données physiques, pour calculer leur empreinte carbone annuelle et nous pouvons agir ensemble à la réduction de ces émissions.

Numérisation de nos activités

Dans une volonté de réduire notre empreinte environnementale et d'optimiser nos processus, nous avons numérisé toutes les opérations pouvant l'être. Cette transformation améliore l'efficacité administrative, limite l'usage du papier et favorise des pratiques plus durables. Voici les principales actions mises en place :

- Signature électronique pour la Direction
- Zéro papier pour les commandes
- Zéro papier pour la comptabilité
- Diminution des impressions
- Facture électronique
- Archivage numérique des factures
- Usage minimal de papier dans l'administration
- Rapport de gestion en format numérique uniquement

L'innovation chez Spontis SA

Spontis SA s'implique volontiers dans des projets à caractère innovant, voués à diminuer son impact sur l'environnement.

Valplast Energie

Le recyclage des plastiques, comme les gaines de câbles ou les anciens compteurs, est un enjeu important pour Spontis SA. En 2024, nous avons lancé Valplast Énergie, un projet interentreprises de pyrolyse à basse température visant à valoriser ces déchets. En s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux, cette initiative s'inscrit pleinement dans notre stratégie de durabilité et d'économie circulaire.

La Fabrique Circulaire

De septembre 2023 à février 2024, Spontis SA a participé à la Fabrique Circulaire, un programme réunissant des PME vaudoises autour de projets d'économie circulaire. Accompagnés par l'entreprise DSS+, nous avons identifié de nouvelles pistes d'innovation durable et renforcé notre réseau local. Cette démarche nous a permis d'adopter une méthode structurée pour lancer de futurs projets à impact positif.

Reverso

Le projet Reverso applique le principe de logistique inversée : nous récupérons le matériel inutilisé sur les chantiers de chauffage à distance pour le revendre, plutôt que de le renvoyer à l'étranger pour incinération. Cette initiative réduit les transports et évite la fabrication de nouveaux produits, tout en améliorant la gestion des stocks.

Transports et logistique

En 2024, nous avons revu nos pratiques logistiques afin de limiter leur impact environnemental. L'optimisation des trajets et l'étude de solutions de transport moins polluantes, comme une flotte de véhicules à faibles émissions, sont au cœur de cette démarche.

MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Risques environnementaux

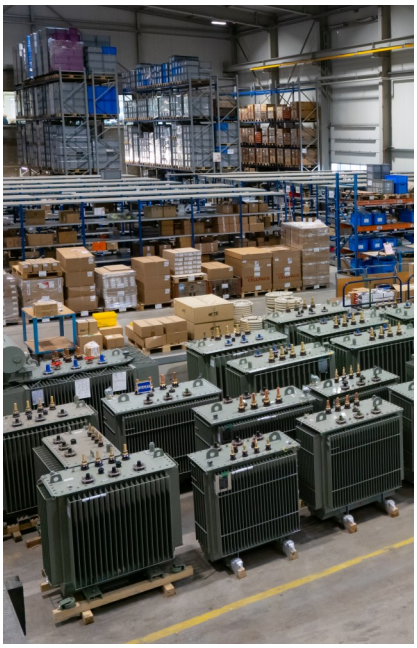

Le dérèglement climatique entraîne des transformations majeures, auxquelles nos activités doivent s'adapter.

- Augmentation de la demande pour renforcer le réseau électrique.
- Attentes grandissantes de nos clients, qui exigent des solutions plus durables.
- Pression accrue sur nos fournisseurs avec une intensification des critères sociaux et écologiques dans nos appels d'offres.
- Suivi des évolutions technologiques pour adapter nos solutions aux nouvelles contraintes.
- Anticipation des impacts à long terme sur le matériel et sur la société afin de les anticiper et de mieux s'y préparer.

Nos activités ont évidemment un impact sur l'environnement. Pour le quantifier et l'atténuer, nous calculons notre bilan carbone depuis 2021.

Bilan carbone

Contexte

En 2021, Spontis SA a décidé de calculer pour la première fois son bilan carbone dans le cadre de la révision de son modèle d'affaires. Cette évaluation s'est rapidement imposée comme une étape incontournable pour mesurer notre performance et mettre en place des actions concrètes pour l'améliorer. Depuis, notre bilan carbone est calculé tous les ans par l'entreprise Climate Services dans le respect des normes GHG.

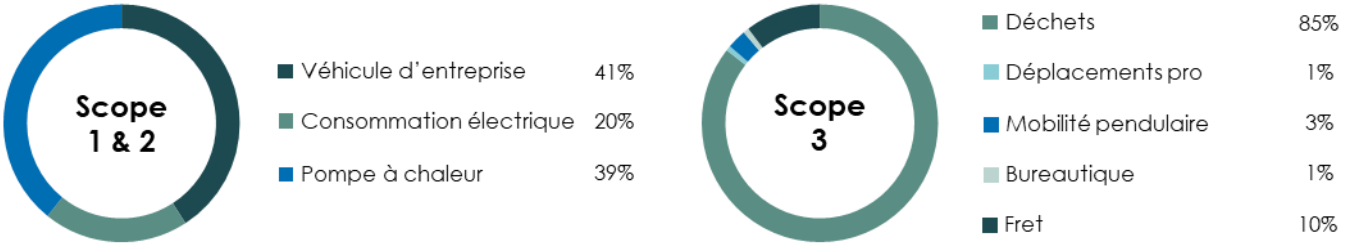

Scope	Indicateur	Données 2024	Unité	Bilan CO2 2024 (tCO2)	Bilan CO2 2023 (tCO2)	Variation en tCO2 eq	Variation en %
2	Production de chaleur	36638.482	kWh	3.907	3.584	0.323	8.3 %
2	Electricité	73226	kWh	7.709674979	7.097329	0.612	7.9 %
3.6	DP - Avion	17204	km	1.4440196	0.087091	1.357	94.0 %
3.6	DP - Transports publics	8831.3	km	0.0127986	0.00534877	0.007	58.2 %
3.6	DP - Véhicules Diesel	34317.3	km	7.686	9.394	-1.708	-22.2 %
3.6	DP - Véhicules Electrique	16697	km	0.353	0.000	0.353	100.0 %
3.6	DP - Véhicules Hybride	2166.1	km	0.288	0.360	-0.072	-24.9 %
3.6	DP - Véhicules Essence	5503.3	km	1.316099932	2.653795265	-1.338	-101.6 %
1	DP - Véhicules d'entreprise	51014.3	km	8.038691778	9.393870657	-1.355	-16.9 %
3.4	Fret	232000	km	222.0475325	236.0147541	-13.967	-6.3 %
3.7	TP - Transports publics	44138.95	km	0.57900269	0.619691156	-0.041	-7.0 %
3.7	TP - Véhicule Diesel	83168.76667	km	26.9	24.04749745	2.853	10.6 %
3.7	TP - Véhicule Electrique	36583.8	km	0.773	0.590	0.182	23.6 %
3.7	TP - Véhicules Hybride	12650	km	1.682	1.835	-0.153	-9.1 %
3.7	TP - Véhicules Essence	114168.55	km	26.64458517	33.22897598	-6.584	-24.7 %
3.1	Fournitures de bureau	706	pièces	0.08785	0.0130956	0.075	85.1 %
3.1	Matériel informatique	77	pièces	15.27686008	3.54666248	11.730	76.8 %
3.1	Papier/Carton	3450	kg	1.467	1.209	0.258	17.6 %
3.1	Eau de source	250	m3	0.108	0.146	-0.039	-36.0 %
3.5	Eaux usées	250	m3	0.040	0.055	-0.015	-36.0 %
3.5	Déchets recyclés	1982.0675	t	66.44179924	164.6328567	-98.191	-147.8 %
3.5	Déchets non recyclés	1218.218103	t	1767.378	1384.674	382.704	21.7 %
3.1	Nettoyage	-	-	0.749	0.749	0.000	0.0 %

DP = Déplacements professionnels *TP = Trajets pendulaires*

Analyse

Malgré une croissance importante de l'entreprise (+30 % en 2023 et +7 % en 2024) et une augmentation notable du nombre d'employé·e·s, nous avons réussi à diminuer de près de 25 % l'empreinte de la mobilité pendulaire ramenée au nombre d'EPT.

- Développement d'un modèle de calcul en collaboration avec 5 des 10 plus gros fournisseurs de matériel, afin de quantifier précisément les émissions des achats.

Nous sommes fiers d'avoir atteint ces objectifs et motivés à nous surpasser encore l'année prochaine.

Objectifs

Depuis 2023, nous intégrons des objectifs liés à la durabilité aux objectifs de l'entreprise et des équipes, notamment aux équipes Durabilité & Qualité et Achats. Pour l'année 2024, les objectifs étaient les suivants :

- Lancement de 2 projets visant à réduire le bilan carbone global de Spontis SA et/ou à proposer de nouveaux services en lien avec la stratégie de durabilité.
- Réduction de 10 % du ratio « CO_2 des km pendulaires/EPT » au niveau global.

Pour 2025, nos nouveaux objectifs sont :

- Passer la certification EcoVadis Silver. Ayant obtenu la médaille de bronze en 2024, nous souhaitons mettre en place les actions nécessaires pour améliorer notre score.
- Réduire de 15 % de l'empreinte carbone générée par les transports de matériel grâce à des mesures concrètes.
- Mettre en place 3 actions proposées par le personnel visant à réduire l'empreinte carbone de 10 % dans leur domaine respectif.

Actions sur nos principales sources d'émissions

Déchets

Gestion et traitement

Depuis 2012, Spontis SA prend en charge l'élimination des déchets de ses clients afin de mutualiser les volumes, optimiser les coûts et favoriser la revalorisation. En partenariat avec le groupe BAREC, nous privilégions des exutoires proches pour limiter les transports, sauf si la valorisation est plus avantageuse (ex. revente de cuivre). Notre collaboration a permis de soutenir des innovations comme la Cable Box, la BluBox et une unité de pyrolyse plastique. En 2024, 68 % des déchets ont été traités en Suisse, avec un taux de recyclage de 61 % et une revalorisation dépassant 90 %.

Réduction des déchets internes

En interne, nous avons mis en place le tri, réduit les déchets papier et remplacé la vaisselle jetable. La sensibilisation passe par notre *Weekly News* et par la visites d'un site de recyclage pour une vingtaine de collaborateur·rice·s.

Mobilité des collaborateurs·rice·s

La mobilité pendulaire étant un des principaux postes d'émissions, nous avons visé une réduction de 10 % de l'empreinte par EPT. Nous sommes fiers d'avoir atteint près de 25 %. Ce résultat est dû à l'encouragement du télétravail (–44 % d'émissions liées), au recrutement local et à la rédaction en cours d'un plan de mobilité.

Pour les déplacements professionnels, un véhicule électrique partagé a été acquis. Il favorise le covoiturage depuis Avenches et a permis d'éviter 19 % d'émissions sur 16'700 km parcourus.

Chauffage et électricité

Nous avons installé une pompe à chaleur, des capteurs de suivi et appliqué des mesures d'économie, notamment après les recommandations du Conseil fédéral : baisse de 2 °C dans nos locaux et optimisation du système combiné (géothermie, ventilation). La consommation électrique reste globalement stable autour de 100'000 kWh par an. Une sensibilisation continue des équipes est menée via la *Weekly News*.

Nous anticipons aussi les mesures à prendre en cas de pénurie. Bien que non propriétaires du bâtiment, nous restons attentifs aux possibilités d'intégrer des énergies renouvelables.

Transport de marchandises

Bien que nous ne possédions pas de flotte propre, nous optimisons les transports avec nos clients et transporteurs pour limiter les trajets.

Déjà en place :

- Optimisation logistique
- Dialogue avec les transporteurs pour développer des solutions durables
- Reverse logistics pour récupérer le matériel encore utilisable

Nos ambitions :

- Mieux gérer les retours à vide
- Encourager des camions moins polluants
- Sélectionner des fournisseurs plus proches
- Étendre la reverse logistics

Implications des parties prenantes

Nikola Stankovic, Théo Burnier

Dans cette démarche de durabilité, il est important d'impliquer nos parties prenantes et notamment les collaborateur·rice·s de Spontis SA. Ainsi, nous avons communiqué à plusieurs reprises sur les actions, les objectifs et le déroulement de la durabilité. Des groupes de travail ou de réflexion ont été formés pour mettre en place une structure autour de la Durabilité : matrice de matérialité, politique RSE, plan de mobilité.

La Direction de l'entreprise a accompagné et soutenu cette démarche.

Les collaborateur·rice·s sont également régulièrement sensibilisés sur les enjeux environnementaux. Une News hebdomadaire est partagée pour tenir les employé·e·s au courant des événements de la semaine. Chacune d'entre elles contenait une diapositive sensibilisant à un enjeu de la durabilité.

Des ateliers de différents formats ont également été proposés aux collaborateur·rice·s volontaires :

- Une table ronde sur divers sujets :
  - ◊ Les écogestes du quotidien
  - ◊ L'innovation au service la durabilité
  - ◊ Le rôle de la publicité dans notre société
  - ◊ Comment lutter contre l'éco-anxiété
  - ◊ Un atelier de calcul de l'empreinte carbone
- Une réflexion autour de la Supply Chain durable
- Une visite d'un site de tri des déchets

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Collaborateur·rice·s de Spontis SA

Tranches d'âge

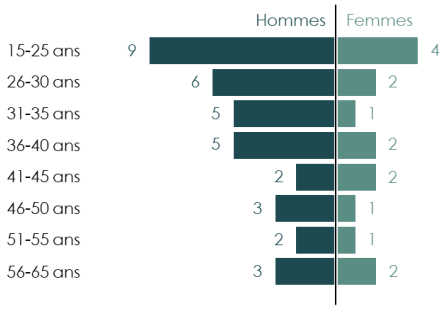

Ancienneté

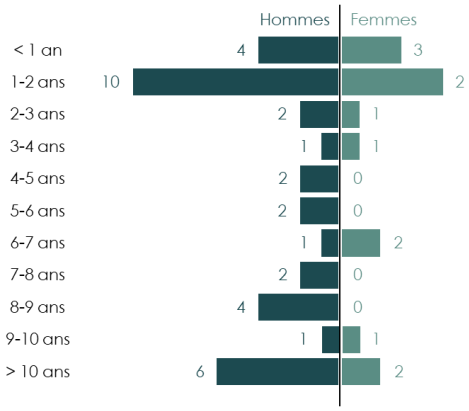

Evolution EPT

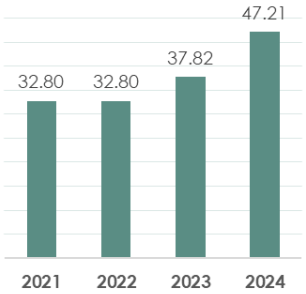

Environnement de travail

Bien-être et ergonomie

Les postes administratifs sont équipés de mobilier ergonomique, et des formations ont été dispensées à tous·tes les collaborateur·rice·s pour adopter de bonnes postures et optimiser les réglages des postes.

Politique salariale et évolution des carrières

Spontis SA a modernisé sa politique salariale en 2024 pour la rendre plus motivante, transparente et alignée sur le marché. Une nouvelle échelle a été mise en place selon les profils de poste, intégrant compétences, formation et responsabilités.

Formation continue

L'entreprise propose gratuitement des formations variées (feedback, leadership, sécurité IT, matériel logistique...), certaines ouvertes à tous·tes, d'autres sur base volontaire. Elle soutient aussi financièrement les formations individuelles.

Culture d'entreprise

Les employé·e·s bénéficient de divers avantages : congé parental, jours de congé offerts, parking gratuit, bonus annuel. La cohésion est encouragée via des événements réguliers comme les Team's Day mensuels (avec forum et activités), l'inventaire annuel, les repas d'équipe et le souper de fin d'année.

Télétravail et flexibilité

Depuis 2019, Spontis SA favorise le télétravail, avec 3 jours possibles par semaine. Le flex office optimise l'espace disponible. Le processus de congés est digitalisé et 4 jours sont offerts chaque année.

Santé et sécurité

La sécurité au travail est structurée autour d'objectifs mesurables, d'audits réguliers et d'un plan d'urgence. Aucun accident n'a été recensé en 2024. Des formations, notamment sur la prévention incendie, ont été dispensées.

Qualité de vie et sport

Un niveau de stress modéré (5,5/10) a été mesuré début 2025. Un séminaire sur le burnout est prévu.

L'entreprise encourage l'activité physique : douches disponibles, participation au Groupe E Tour, initiation à la boxe… Ces actions renforcent la cohésion et le bien-être.

GOUVERNANCE ET RES-PONSABILITÉ

Gestion des risques

La gestion des risques chez Spontis SA repose sur une matrice de risques, mise à jour une fois par an à l'aide d'un document de suivi. Ce processus est piloté en interne par la Direction et le responsable Qualité. L'approche adoptée consiste à identifier les risques, à définir des critères d'évaluation au sein d'une matrice de mitigation et à assurer un suivi annuel en fonction de l'évolution de l'entreprise.

Respect des droits humains

Au sein de l'entreprise

L'employeur s'engage à ne pas faire de discrimination fondée sur le sexe, la race ou la religion, qu'il s'agisse d'inégalité à l'embauche, à la rémunération ou à la promotion. Cet engagement s'étend également aux questions liées aux inégalités dans l'attribution des tâches, l'aménagement du temps de travail, le perfectionnement professionnel et la résiliation du contrat de travail.

Vers l'extérieur

Du fait de nos activités, nous sommes régulièrement amenés à acheter du matériel à différents fournisseurs. Nous nous assurons qu'ils partagent nos valeurs en termes environnementaux et sociaux, notamment :

- le respect des conditions de travail et la protection des travailleurs
- l'égalité de traitement entre femmes et hommes
- la liberté syndicale
- l'élimination de toute forme de travail obligatoire et l'abolition du travail des enfants
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

En tant que fournisseur de biens et de prestations de services, Spontis SA respecte les mêmes principes, lesquels sont appliqués et consignés dans plusieurs directives internes.

Adrien Meys, Christian Rüegsegger, Guillaume Purro, Livia Schopfer, Christophe Pot, Nadia Donzallaz, David Humbert, Drew Gamage

Ethique et Corruption

Le 27 mars 2019, le Conseil d'administration de Spontis SA a adopté un code de conduite et d'éthique. Il proscrit toute forme de corruption, l'octroi ou l'acceptation d'avantages indus, ainsi que tout conflit d'intérêts.

Spontis SA interdit de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, des dons, des cadeaux en espèces ou en nature, ou d'autres avantages en rapport avec l'activité professionnelle exercée.

Conformité et veille

Respect des normes et bonnes pratiques

Certifiée ISO 9001 depuis 2019, notre entreprise a initié cette démarche pour répondre aux exigences de ses partenaires, et pour structurer et officialiser les procédures déjà en place, qui étaient jusqu'alors gérées de manière dispersée par les différents départements. Une revue complète du système a été réalisée en 2024 afin d'améliorer la gestion et l'efficacité de notre organisation. Spontis SA s'engage à poursuivre cette démarche d'amélioration continue.

Notre entreprise veille à la conformité de son matériel en s'adaptant aux normes applicables aux produits achetés, sans imposer de référentiel propre. Les fournisseurs conçoivent leurs produits selon les normes requises pour leur commercialisation, et nous nous assurons de leur respect, notamment pour les marchés publics où nous définissons des exigences spécifiques en fonction des besoins de nos clients. Pour suivre l'évolution des normes, nous réalisons une veille régulière via des sources telles que l'AES, ElectroSuisse et l'administration fédérale, afin d'accompagner nos partenaires et d'optimiser nos projets.

Certifications et labels

EcoVadis est une certification internationale qui évalue la performance RSE des entreprises à travers quatre grands critères : l'environnement, les pratiques sociales et droits de l'homme, l'éthique des affaires et les achats responsables. L'évaluation repose sur une analyse approfondie des politiques, actions et résultats de l'entreprise en matière de durabilité, comparée aux meilleures pratiques du secteur. En octobre 2024, Spontis SA a obtenu la médaille de bronze, reconnaissance de nos engagements et de nos efforts en faveur d'une gestion plus responsable. Cette distinction nous encourage à poursuivre nos améliorations afin d'accroître notre impact positif sur notre écosystème.

Nous avons notamment pour objectif de mettre en place des mesures qui nous permettront d'obtenir la médaille d'argent en 2025.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ce premier rapport RSE marque une étape cruciale dans notre engagement en faveur du développement durable. Conscients de nos points d'amélioration, nous voyons cette démarche comme une opportunité d'évaluer, de comprendre et d'améliorer nos pratiques. Devenir une entreprise durable est un cheminement sur le long terme. C'est pourquoi nous nous engageons à renforcer continuellement nos initiatives, à fixer des objectifs toujours plus ambitieux et à collaborer étroitement avec nos parties prenantes pour maximiser notre impact positif. En tant qu'intermédiaire clé entre nos fournisseurs et nos clients, nous souhaitons contribuer activement à l'accélération de la transition énergétique. Notre approche se veut évolutive et agile, s'adaptant à nos ambitions et aux avancées en matière de durabilité. Plus qu'une réponse aux défis actuels, la durabilité est pour nous une nécessité pour prospérer et relever les enjeux de demain.

Remerciements

Angéline Capodiferro, Nadia Donzallaz, Drew Gamage, Anne-Laure Guillou, Sylvain Guisolan, Roger Gumy, David Humbert, Adrien Meys, Christophe Pot, Guillaume Purro, Christian Rüegsegger, Livia Schopfer, Florian Zulfiji, Laure Monte *(L'Apostrophe)*

Spontis